

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 6e arrondissement (69006)

Réponses de Bertrand Maigre de la Motte, au nom de la liste « Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu) »

— le 08/03/2020 à 09:45 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. À cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semblent clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.

OUI j'y suis très favorable

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Totalité de l'axe Vitton/Franklin Roosevelt
- Rue Duquesne (puis pont de Lattre de Tassigny dans la continuité du tunnel modes doux)
- Totalité de la rue Garibaldi (de la rue Vauban au parc de la Tête d'or)
- rue Michel Rambaud / avenue Thiers
- boulevard des belges

La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.

Duquesne Foch étant mon quartier, ayant créé Et 6 c'était vous lors de l'accident d'octobre 2016 carrefour Vitton Garibaldi Roosevelt, très accidentogène et depuis réaménagé, je m'engage personnellement à défendre le réaménagement de ces axes du 6ème arrondissement pour plus de sécurité et de confort à vélo.

Un collectif de voisinage Duquesne Foch. "Autoroute Duquesne STOP, vers une circulation apaisée" a été créé, j'en fais parti. La ville a vélo y sera le bienvenue. Ce collectif a déjà interpellé tout comme vous les candidats et Positivons Lyon leur a répondu et les a reçus.

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Villeurbanne et Caluire.

Les connexions avec Villeurbanne sont d'importants points noirs, régulièrement signalés par les usagers : avenue Verguin/cours André Philip, proximité de Charpenne, sortie du Parc de la Tête d'Or sur le boulevard Stalingrad.

Le pont Raymond Poincaré, à l'intersection de 3 communes, devrait être pourvu d'une piste cyclable sécurisée et séparée de la circulation.

La Mairie d'arrondissement du 6e devrait jouer un rôle moteur dans ces dossiers.

Il est effectivement important de faciliter les itinéraires et éviter les incohérences d'itinéraires, cependant, très soucieux de la sécurité, je ne suis pas favorable aux voies à contre sens souvent utilisées comme dernier recours, juste tracées au sol et peu sécurisées.

L'exemple de la sortie du tunnel mode doux du 9 vers le 6ème, est à améliorer d'autant plus qu'au carrefour Duquesne Foch, ça devient incohérent !!!

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. - avenue Verguin/cours André Philip
- pont Raymond Poincaré

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Le plan des rues en damier de l'arrondissement permettrait la mise en place d'un plan de circulation réduisant fortement le trafic automobile en le réservant aux résidents, et reportant le trafic de transit Est/Ouest et Nord/Sud sur les grands axes (rue Garibaldi, rue Duquesne, cours Vitton, quais du Rhône, cours Lafayette, etc.)

OUI à fond ! surtout sur le secteur que je défends personnellement et au nom de ma liste Positivons Lyon 6, et puis avec le collectif Autoroute Duquesne STOP, vers une circulation apaisée. Nous constatons que le trafic a changé, que les aménagements du cours Lafayette et du cours Vitton ont modifié les comportements des automobilistes qui veulent éviter les étranglements et bouchons, les contourner, et cela au détriment des gros axes comme Duquesne, Saxe, Foch... très fréquentés et générateurs d'accidents et de pollution.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Objectifs d'ici 2026 : acter le passage en "zone 30" de la totalité de l'arrondissement (hors grands axes), par un marquage au sol spécifique, par des panneaux de signalisation et par une campagne de communication d'envergure.

Oui, mais certains axes prioritaires en voies d'urgence, ne peuvent être limités à 30, car les bouchons pouvant être créés peuvent empêcher les véhicules de secours et de police d'accéder sur leur lieu de mission. Tout le monde doit cohabiter ensemble y compris les voitures.

Je souligne que le 30 limite un peu la pollution, mais qu'en cas d'accident corporel, l'effet reste le même entre 30 et 50. Cette mesure pourrait être bien, mais rejetée en masse par les automobilistes. Il faut démocratiser les déplacements mode doux, transport en commun, vélo, trottinette "maîtrisée", ...en toute sécurité, et favoriser les zones parking relais. arriver à convaincre que parking relai gratuit et location de vélo ou transport en commun reviennent moins chers que des litres de carburants polluants avec les gaz d'échappements dans les bouchons !

Action n°7 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.

Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville.

Je ne suis pas favorable à cette mesure, car j'ai constaté à plusieurs reprises le danger. Les automobilistes, cyclistes, piétons ne sont pas encore prêts, et doivent être avant tout éduqués. Nous ne sommes pas encore au Pays bas où le vélo est prioritaire partout, ou presque partout.

Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

C'est une mesure intéressante mais les parents sont souvent pressés, et arrivent en voiture. Si une telle mesure est mise en place, le trafic automobile sera dévié et pourra générer d'autres risques. Il y a aussi une réflexion à avoir, et une éducation des parents d'enfants écoliers.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel, notamment aux abords des écoles, pour la dépose des enfants.

Oui, il faut favoriser les arceaux vélos normatifs, pas les équipement les plus coûteux et facile à mettre en place. Ensemble évitons de garer nos vélos n'importe où !

Action n°10 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Objectif d'ici 2026 :

> Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel

> Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.

> Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>)

Oui, il faut multiplier les aires de stationnement de vélo et éviter les accrochages partout sur les barrières de sécurité, et pourquoi pas recycler des containers codés en parc à vélo ? Il faut négocier leurs emplacements.

Action n°11 : je suis indécis-e

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.

Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la métropole (<https://programme-alveole.com>)

OUI, c'est une bonne mesure incitative à l'utilisation des modes doux. Et pourquoi pas suggérer aux entreprises une "prime modes doux" pour ceux qui s'engagent à venir au travail en modes doux.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.

Je suis favorable à un partage de la ville pour tous, piétons, vélos, voiture, camions, je suis favorable à son développement économique. Pour des entreprises ou commerces de centre ville on ne peut pas les "bloquer" en imposant une telle mesure. elle seraient pénalisées. Pour les autres PME, et petites livraisons, oui, je suis favorable au vélo cargo comme par exemple les livraisons de petits paquets par l'entreprise TNT très visible dans les rues de Lyon.

Action n°13 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)

Oui, la location de vélos, courte ou longue durée est essentielle pour favoriser la place du vélo dans la ville, il faut donc des tarifs bien négociés, et l'aide de la métropole, voir de la région. Favoriser les accords avec les magasins de vélos avec les tests gratuits une journée.

"essayez et gagnez un oui sur votre abonnement , ou tout autre idée. pour les transports en commun positons Lyon propose la gratuité jusqu'à 12 ans. Mesure à étudier en terme de coût de financement.

Action n°14 : je suis indécis-e

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Objectifs d'ici 2026 :

- > Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail
- > Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers
- > Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)
- > Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.
- > Découpler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)

Oui, c'est une très bonne résolution, je suis favorable à la réinsertion, et à la création d'emplois ! J'ai déjà utilisé ce type de services.

Action n°15 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Il y a déjà plein d'initiatives. j'y serai favorable si elle ne concurrence pas les autres actions, et qu'elle les fédère.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

OUI, avec positons Lyon nous militons pour cela. Et à titre personnel j'y suis très favorable. L'avenir des comportements des jeunes passe par la famille en premier mais aussi l'école.

Action n°17 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Oui pourquoi pas, si les subventions peuvent le permettre. Cette mesure doit compléter leur programme prévention routière, souvent réalisé sur piste spéciale.

Action n°18 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Oui, je viens de répondre à l'action 17, pour les écoles. pourquoi pas pour tout le monde effectivement et de préférence le WE ou le soir ou les écoles n'utiliseront plus les pistes d'apprentissage.

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

OUI vous pouvez compter sur moi, je m'y engage car je le pratique déjà et suis reconnu pour cela avec mon vélo bleu blanc rouge

Action n°20 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

OUI c'est une très bonne initiative , comment cela n'a pas été déjà fait plutôt que les voitures électriques. c'est moins coûteux.

Action n°21 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et, de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville

Je ne suis pas contre, mais trouve que cette mesure vélobus est plus facile à mettre en place dans des zones rurales, cf reportage TV TF1 d'une petite commune qui pratique cela en vélobus. Les jeunes font du sport et arrivent en forme à l'école. si c'est le cas, qui la finance, la ville, les écoles, la métropole, la région ?

Action n°22 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

OUI ! ces initiatives existent déjà, mais pourquoi pas comme la fête des voisins à Lyon que j'ai créée en 2002 arrivant de Paris et créatrice de lien social et intergénérationnel.... c'est devenu une classique. dans le cadre de mon métier j'ai véhiculé en vélo des personnes âgées qui seraient donc ravies d'une ballade à cette occasion (Velotaxi)

D'autre part, je valorise notre projet "METAMORPHOSE" qui vise à faire sauter l'échangeur polluant, bruyant et accidentogène de Perrache. Avec ce projet un nouveau tube mode doux pourra être créé sous la colline de Fourvière, la création d'une voie enterrée pour le trafic routier, une valorisation des modes doux, et 44ha d'espaces verts de Perrache à Pierre Bénite, en créant le bout manquant de la via Rhôna très empruntée par les cyclistes et présente dans tous les guides. C'est pour moi la meilleure proposition des grands projets de campagne, il fallait oser ce que tout le monde voulait faire. C'est aussi pour cela que je me suis engagé à leurs côtés, étant moi-même sans étiquette et soucieux de préserver notre environnement. Reste à le valoriser , et à le mettre en place. renseignements sur www.positivonslyon.fr

Action n°23 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

OUI, c'est dangereux pour les piétons et handicapés, notamment les mals voyants. c'est valable aussi surtout pour ces trottinettes.

Je reviens sur le point "éducation" tout passe par là, donc, dès le plus jeune âge.

Action n°24 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

OUI, je l'ai déjà fait à titre professionnel.

Commentaires généraux

Votre initiative est bonne et les moyens mis en place pour sensibiliser les politiques est bon. Bravo

Ensemble sachons partager l'espace public, en étant respectueux des différents modes de transports. TOUTE UNE EDUCATION !

Bertrand